

Le mécénat d'entreprise au CAC La Traverse, une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don.

Un centre d'art contemporain, qu'est-ce que c'est ?

Les « **centres d'art contemporain** » ou « CAC » sont des lieux de promotion de l'art actuel. Leurs missions principales consistent en la diffusion et la production d'œuvres d'arts plastiques auxquelles s'ajoutent la sensibilisation, la médiation culturelle pour un large public, la recherche artistique et l'accompagnement des artistes.

Et en particulier La Traverse ?

Le CAC d'Alfortville, **La Traverse**, est un lieu d'exposition et de production d'artistes confirmés, de résidences de création, de rencontres entre artistes, de projections de films sur l'art, de débats, de concerts, de performances...

La Traverse présente **chaque année 5 expositions - dont 3 expositions de 7 semaines 1/2 et 2 expositions dans la vitrine du centre d'art.**

La Traverse organise des causeries **dont la spécificité est de créer une transversalité entre les arts plastiques et différents domaines** comme la musique, la danse, les sciences, la littérature, la philosophie, la sociologie, le spectacle vivant...

Pour chaque exposition, nous effectuons **un travail de médiation auprès d'un large public**

Une médiation auprès des 7-11 ans «hors parcours-scolaires» est mise en place à chaque exposition. Les participants ont la possibilité d'assister à des visites commentées adaptées et amusantes. Ce sont **les «Visites Bloup'Blop»** du nom de nos cahiers pédagogiques.

Deux fois par exposition, **un atelier d'écriture** animé par Marc Verhaverbeke, des Amis de la Librairie L'Établi, est organisé. À partir de mots, de textes, de livres, de jeux, d'images, de lieux, de crayons, adolescents et adultes écrivent. Pas deux rendez-vous semblables, la surprise fait partie de l'exercice. La surprise et le rire, le fait d'être ensemble, d'écouter l'autre, d'échanger. Les mots sont une énergie renouvelable, sans fin.

Des visites à destination des familles de 7 à 77 ans et + ont lieu une fois par exposition. Nous les appelons «**LA TRAVERSE EN TRIBU**». Ces visites se font en partenariat avec Les petits frères des Pauvres - aide et soutien aux pauvres et en priorité aux personnes âgées isolées ou en précarité.

Enfin, nous organisons également **des visites traduites en LSF** (Langue des Signes Française) pour les sourd.e.s et malentendant.e.s.

Entre deux expositions La Traverse propose également des temps de programmation de **concerts, films et performances.**

Notre travail auprès des scolaires

Dans le cadre de nos expositions, nous recevons des groupes scolaires. Une **visite commentée** leur est proposée ainsi qu'un **atelier de pratique artistique**. Chaque enfant repart avec un cahier pédagogique composé essentiellement de jeux autour du thème de l'exposition.

Nous mettons également en place des **activités hors les murs** : Ateliers ludiques d'initiation à l'histoire de l'art contemporain dans les écoles de la région Île-de-France. Dans le cadre de la **réforme des rythmes scolaires**, nous intervenons aussi dans des classes d'élémentaires. Les enfants découvrent l'art conceptuel, le land art, le street art, la performance etc. à l'aide de **cahiers ludiques et pédagogiques**, conçus par nos médiateurs. Après une lecture et une conversation autour du thème, un atelier créatif leur est proposé.

Notre programmation détaillée sur www.cac-lataverse.com

sous la rubrique saison 2017 - 18 ou en cliquant **[ici](#)**.

Le mécénat d'entreprise au CAC La Traverse

Le mécénat d'entreprise, qu'est-ce que c'est ?

L'arrêté du 6 janvier 1989 «relatif à la terminologie économique et financière» définit le mécénat comme : « Le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Le mécénat peut s'effectuer sous la forme d'un don financier, d'un don en nature (produits, œuvres, technologies) ou d'un apport de compétences.

Le Centre d'art contemporain d'Alfortville, par essence, est une cause d'intérêt général. Le mécénat est une action simple et pourtant essentielle pour le soutien et la diffusion de la création artistique.

LA DÉFISCALISATION ET LES CONTREPARTIES :

- Les entreprises bénéficient ainsi d'avantages en terme de communication, de relations publiques ou de fiscalité:

- Une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don***
Nous vous enverrons pour cela un reçu fiscal ultérieurement.
- Des **contreparties** pouvant s'élever **jusqu'à 25% du montant du don**

* Dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires, avec possibilité d'utilisation de l'excédent (si dépassement du seuil) pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants.

Exemples :

Les montants des dons indiqués dans ce tableau sont donnés à titre indicatif. Il n'y a pas de minimum de don.

	Mécénat	
Exemples de montants de dons	100 €	500 €
Déduction fiscale (60%)	60 €	300 €
Coût après déduction fiscale	40 €	200 €
Bénéfice en contreparties**	25 €	125 €

**Des contreparties sur-mesure :

Les contreparties seront ajustées en fonction de vos souhaits et de votre don.

Dynamisez votre communication

Visibilité médiatique ou publicitaire

Mention et/ou logo de l'entreprise partenaire sur les campagnes de communication :

- Signalétique de l'exposition, affiche et flyers de l'événement soutenu
- Documents de visite
- Cartons d'invitation au vernissage
- Communiqués et dossiers de presse
- Sites Internet
- Réseaux sociaux

Communication interne

Fédérer en interne / Team building

- Invitations au vernissage de l'exposition soutenue en présence des artistes et du commissaire d'exposition
- Photos prises lors de l'exposition destinées à des fins de communication interne

Dynamisez vos relations publiques

- Petit-déjeuner / Brunch
- Visite privée avec artistes
- Privatisation pour une réception, une réunion

Pour plus d'informations, contactez-nous !

La Traverse - 9 rue traversière
94140 Alfortville
www.cac-lataverse.com
contact@cac-lataverse.com
01 56 29 37 21

